

Paris, le 26/05/2023,

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous détenez des parts du Fonds Commun de Placement 29 HAUSSMANN EURO RENDEMENT (FR0010902726 ; FR0013228335), et nous vous remercions de votre confiance.

Des changements vont intervenir prochainement sur ce fonds et nous souhaitons vous en informer.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

Nous avons souhaité faire évoluer l'objectif de gestion de votre FCP avec l'instauration d'un indicateur de référence. Par ailleurs, nous effectuons les modifications suivantes : l'intégration d'un mécanisme d'étalement des rachats dans certaines circonstances de marchés particulières ou « Gates », l'instauration de commissions de surperformance et l'augmentation du taux maximum des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

Quand ces opérations interviendront-elles ?

L'opération sera mise en œuvre à compter du 30/06/2023.

Si ce changement ne vous convient pas, vous avez la possibilité d'effectuer un rachat de vos parts sans frais (aucune commission de rachat n'étant prélevée pour ce FCP).

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil rendement/risque : OUI

Augmentation du profil rendement/risque : NON

Augmentation des frais : OUI

Ampleur de l'évolution du profil de rendement risque : Non significatif



Quel est l'impact de ces opérations sur votre fiscalité ?

L'opération envisagée n'a aucun impact sur votre fiscalité.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur votre situation fiscale, nous vous conseillons de vous adresser au commercialisateur du FCP ou à votre conseiller fiscal.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

	Avant	Après
Régime juridique et politique d'investissement		
Objectif de gestion	Recherche de performance en s'exposant aux marchés internationaux de taux et d'actions.	Procurer une performance nette de frais supérieure à l'indicateur €STR +2% pour la part C et à l'indicateur €STR +2.5% pour la part I en s'exposant aux marchés internationaux de taux et d'actions.
Indicateur de référence	Néant.	€STR +2% pour la Part C et €STR +2.5% pour la Part I.
Frais		
Frais maximum	Frais de gestion directs : Part C : 1% TTC maximum Part I : 0.5% TTC maximum	Frais de gestion directs : Part C : 1.1% TTC maximum Part I : 0.6% TTC maximum
Commission de surperformance	Néant.	Part C : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 2% si la performance est positive. Part I : 20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 2.5% si la performance est positive.
Modalités de souscriptions/rachats		
Gates	Non	Oui

Eléments clés à retenir pour l'investisseur

Nous nous permettons cependant d'attirer votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du **Document d'Information Clé** (DIC).

Vous pouvez obtenir le DIC et prospectus de votre FCP dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande auprès de SG 29 HAUSSMANN – 29 boulevard Haussmann – 75009 Paris.

Du fait de la modification du profil de risque, les actions proposées sont les suivantes :

- Si la modification vous convient, aucune action de votre part n'est nécessaire ;
- Si la modification ne vous convient pas, vous avez la possibilité de sortir sans frais (aucune commission de rachat n'étant prélevée pour ce FCP)
- Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération, vous êtes invité à prendre contact avec votre Banquier Privé.

Nous vous remercions par avance de votre confiance et vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Guillaume DE MARTEL

Directeur général

SG 29 HAUSSMANN